Commune des Avirons

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 09 JAN. 2014 que la convocation du Conseil a été faite le **26 décembre 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **18**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Extrait N° 5 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 3 janvier 2014

L'an deux mil quatorze, le 3 janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. FERRERE Eric

Absents : Mme ZETTOR Jacqueline - M. RIVIERE Lucien - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande

Procuration : Mme LUCAS Roseline a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. RIVIERE Raphaël** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. RIVIERE Raphaël est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 5/ Adoption du budget primitif 2014 - Annexe de l'eau potable

Le projet de budget annexe de l'eau potable se présente comme suit pour l'exercice 2014 :

	Dépenses : 1 359 726	**Recettes : 1 359 726**
Fonctionnement	431 363	431 363
Investissement	928 363	928 363

La répartition dans les différents chapitres est :

Pour la section de fonctionnement :

En recettes :

Chap. 70 – Vente d'eau	376 000
Chap. 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections	55 363

En dépenses :

Chap. 011 – Charges à caractère général	56 700
Chap. 66 – Charges financières	24 436
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	158 277
Chap. 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections	191 950

Pour la section d'investissement :

En dépenses :

Chap. 16 – Remboursement d'emprunts	32 000
Chap. 20 – Immobilisations incorporelles	70 000
Chap. 23 – Immobilisations en cours	700 000
Chap. 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections	55 363
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	71 000

En recettes :

Chap. 27 – Créances sur transfert de droit	71 000
Chap. 16 – Emprunts	436 136
Chap. 021 – Virement de la section d'exploitation	158 277
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	71 000
Chap. 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections	191 950

Pour ce budget, il s'agit essentiellement de prendre en compte :

- les travaux liés à la mise aux normes sur les captages notamment les travaux de réhabilitation d'ouvrage de franchissement des ravines ;

- les études nécessaires à la création du nouveau réservoir Cadet.

Le Conseil Municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote par chapitre ou article ;

- voter le budget.

Le Conseil Municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et **à l'unanimité** :

▪ décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement ;

▪ adopte les différents chapitres tels que ci-dessus proposés, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

En conséquence, le **budget primitif 2014 de l'eau potable** est arrêté comme suit en balance générale :

	Dépenses : 1 359 726	**Recettes : 1 359 726**
Fonctionnement	431 363	431 363
Investissement	928 363	928 363

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★